

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE**

Séance en date du jeudi 16 novembre 2017

Sous la présidence de Mme le Doyen Nathalie Albert-Moretti

**CONSEIL PLENIER**

**Présents :**

**Elus collège des professeurs et personnels assimilés :** Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Alain Bousquet - Mme Patricia Coutelle-Brillet – Mme Véronique Des Garrets - M. Pascal Favard – Mme Anna Madoeuf – Mme Olivia Sabard.

**Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés :** - Mme Christine Fauvelle Aymar – M. Mickaël David – Mme Marie-Laure Gély – M. Franck Piller – Mme Charlotte Leforestier – M. Audric Vitiello – Mme Véronique Tellier-Cayrol.

**Elues collège des BIATSS :** Mme Carole Le Brun – Mme Patricia Lamandé – Mme Isabelle Proust.

**Elus étudiants :**— M. Dylan Gilbert – Mme Inès Gauthier - M. Timothée Gitton-Wera – Mme Güler Ergun – M. Alexandre Bofwa Mbuyi – M. Victor Carreno.

**Personnalités extérieures :** M. Duc Nguyen – M. Vincent Perrotin.

**Procurations :**

**Elus collège des professeurs et personnels assimilés :** M. Pierre-Yves Monjal a donné procuration à Mme Nathalie Albert-Moretti - M. Hadí Slim a donné procuration à Mme Olivia Sabard.

**Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés :** Mme Isabelle Calmé a donné procuration à Mme Patricia Coutelle-Brillet

**Elue collège des BIATSS :** Mme Isabelle Proust a donné procuration à Mme Carole Le Brun.

**Elus étudiants :** M. Mehi Hemouda—Medini a donné procuration à M. Dylan Gilbert - Mme Sybille Guillot a donné procuration à M. Timothée Gitton-Wera.

**Personnalités extérieures :** Mme Catherine de Colbert a donné procuration à Mme Nathalie Albert-Moretti.

**Excusé(e)s :** M. Julien Bourdoiseau – M. Alexandre Deroche - Mme Isabelle La Jeunesse

**Participaient à titre consultatif :**

M. Éric Blin - Mme Christine Inchauspé.

**1. Approbation du PV du 12 octobre 2017**

M. Alexandre Bofwa demande à ce que sa demande, lors du dernier conseil, de baisser les droits d'inscription au Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire figure au PV.

*Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de la correction demandée.*

## **2. Informations générales**

Mme le Doyen signale que le Conseil de Faculté prévu le 14 décembre 2017 est annulé pour permettre de poursuivre le travail des maquettes de masters.

Quelques dates de cérémonie des remises de diplômes:

- 8-12-2017 : cérémonie des lauréats de l'UFR
- 26-01-2018 : remise des diplômes de l'IAE

Mme le Doyen revient ensuite sur un message du Président, adressé à tous, qui évoque certaines dérives des réseaux sociaux. Dans ce message, le Président rappelle que la liberté d'expression, bien que fondamentale, trouve ses limites dans le respect de la dignité des personnes, et qu'une modification du règlement intérieur sera prochainement présentée aux instances, pour permettre l'interdiction des téléphones portables et un usage réservé à des fins pédagogiques des ordinateurs portables.

M. Alexandre Bofwa fait part de son soutien sur la démarche. M. Timothée Gitton-Wera apprécie cette démarche mais insiste sur le fait que cela n'empêchera pas le harcèlement avant et après les cours.

M. Pascal Favard insiste pour être informé en cas de harcèlement dans la filière d'économie.

Mme le Doyen rappelle au Conseil qu'une écoute est possible par les services de santé universitaire pour les personnes harcelées et que les situations sont de plus en plus nombreuses au sein de l'Université. Elle demande donc au Conseil de relayer ces messages de respect.

Mme Patricia Coutelle-Brillet intervient pour évoquer la situation d'un enseignant récemment harcelé sur les réseaux sociaux. Mme le Doyen informe le Conseil que s'il est décidé d'échanger sur cette situation, elle sera amenée à quitter la séance en son titre de présidente de la section disciplinaire de l'Université, cette dernière ayant été saisie par l'une des parties concernée par l'affaire. Le choix est fait de poursuivre ces échanges, Mme le Doyen se retire et laisse le 1<sup>er</sup> assesseur, M. Eric Blin, présider les débats. S'en suivent de nombreux échanges entre membres du Conseil et la décision est prise d'adresser un message de soutien à l'enseignant concerné.

*La proposition est approuvée à l'unanimité moins 1 voix des membres présents et représentés.*

## **3. Point d'étape sur le nouveau Contrat d'Etablissement**

Mme le Doyen informe le Conseil du retour favorable de l'HCERES concernant les fiches AOF de la nouvelle offre.

Rappel de quelques dates :

- 07 décembre 2017 : réunion d'échanges entre porteurs des diplômes et la direction de l'UFR.
- 25 janvier 2018 : examen des maquettes par le Conseil de Faculté (retour des maquettes le mercredi 10 janvier 2018)
- 1<sup>er</sup> février 2018 : dépôt des maquettes sur EDITIC
- entre le 1<sup>er</sup> février et le 05 mars : navette entre les composantes et le SEF
- 22 mars 2018 : Examen des maquettes par la CFVU

- 16 avril 2018 : vote du Conseil d'administration

Mme Christine Fauvelle-Aymar intervient sur les UEO en précisant que le travail est en cours mais que les conclusions n'ont pas encore été adoptées par la CFVU. Les UEO trouveraient place en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années, sur un semestre, et seraient en lien avec l'engagement étudiant citoyen, sportif et culturel, et les enseignements disciplinaires n'y figureraient plus. A la question du module 4, Mme Fauvelle-Aymar informe le Conseil qu'une réunion est prévue pour en finaliser le périmètre.

Mme Anna Madoeuf s'interroge sur la date de remontée des projets d'UEO ; Mme Fauvelle-Aymar lui demande de patienter jusqu'à l'adoption par la CFVU des conclusions du groupe de travail.

Mme le Doyen présente quelques éléments sur PARCOURSUP et fait part de l'inquiétude que cela génère au sein des Universités. L'orientation et l'accueil des étudiants seraient confiés aux établissements qui seraient chargés d'établir un classement des candidatures. Un travail entre le ministère et les conférences disciplinaires fournirait le cadre dans lequel serait organisée cette procédure et il serait envisagé de produire un outil informatique pour aider à la gestion des candidatures.

#### 4. Présentation du budget 2018

M. Fabrice Normand présente au Conseil la lettre de cadrage de l'Université et précise que pour la 1<sup>ère</sup> fois, le budget a été préparé sans connaître le montant de la DGF de l'Université. Il a toutefois fait une estimation de ce montant afin de pouvoir préparer le budget 2018.

DGF estimée : 360 250.00

- Evaluation recettes : 1 010 524.00 € (en hausse par rapport à 2017 liée aux deux nouvelles formations par apprentissage)
- Dépenses de personnel sur ressources propres : 64 000.00 € (1 TP + 1 apprenti)
- Besoin des tuteurs sur chaîne d'inscription + vacances JPO : 24 500.00 €
- Heures de surveillance (très forte hausse du fait de l'augmentation des effectifs) : 25 000.00 €
- Tuteurs CRL Tours et Blois : 47 220.00 €
- Tuteurs L1 : 4 200.00 €
- CET BIATSS : 5 000.00 €
- Heures d'enseignement : 534 264.00 €

Projets UFR : rénovation des couloirs et bureaux du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment B – locaux associatifs – rénovation A259 + B263 – matériels informatiques et vidéoprojection – abaissement du plafond de la salle des enseignants en langues – horloges connectées en amphis – ambiance thermique du bâtiment D (étude) – aménagement d'une salle pour les enseignants vacataires – entrée du gardien du bâtiment B = 141 000.00 €.

Projets COM : transformation des amphis en espaces connectés – création d'un espace de suivi des cours en salle de lecture – achat de tablettes pour les examens - signalétique du bâtiment A.

*Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### 5. Référentiel des tâches

Mme le Doyen soumet ce document au Conseil et explique qu'il permet de valoriser un certain nombre de responsabilités sous forme d'heures d'enseignement. Elle souligne que l'enveloppe allouée cette année est la même que l'an passé et que cela ne permet pas de valoriser les investissements divers et variés au sein de la Faculté, ce qu'elle regrette.

*La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### 6. Questions diverses

M. Timothée Gitton-Wera, au nom des actuels étudiants d'AES, demande à ce que la licence AES soit encore délivrée pendant 2 ans afin de permettre aux étudiants de finaliser leur formation.

**Mme le Doyen** entend cette demande mais de nombreuses difficultés se posent, notamment la non prise en compte d'AES dans le cadre de la prochaine offre de formation et donc l'incapacité pour la Faculté de poursuivre à délivrer cette mention de licence. Elle souligne également la somme importante d'échanges qui a eu lieu autour de ce sujet et le caractère tardif de cette demande. **M. Gitton-Wera** fait part de ses inquiétudes concernant la mise en place de la nouvelle offre et s'en suit un échange avec **Mme le Doyen** qui veille à rassurer les étudiants sur la mobilisation des services en vue de cette réussite. **M. Dylan Gilbert** remonte les inquiétudes des étudiants et leur souhait de changer de Faculté. Il propose de travailler plus étroitement avec la direction de la Faculté pour faire avancer la mise en place de la prochaine offre. **Mme le Doyen** les assure de sa compréhension et de son souhait d'accompagner ce changement le plus efficacement auprès des étudiants d'AES.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

Fait à Tours, le 16 janvier 2018



Le Doyen,

**Nathalie Albert-Moretti.**